

# MFR : trois nouvelles formations présentées aux portes ouvertes



Jean-Baptiste Pelletier, professeur, entouré des élèves en apprentissage « animation en gériatrie ». Photo ER

**La MFR (Maison familiale rurale) de Morre a tenu à garder ses portes ouvertes ce samedi 6 février en présentiel. Avec les contraintes sanitaires en vigueur, elle recevra les visiteurs uniquement sur rendez-vous. Les élèves et professeurs présenteront les trois nouvelles formations.**

Les portes ouvertes à la MFR (Maison familiale rurale) de Morre auront bien lieu en présentiel ce samedi 6 février avec les conditions sanitaires en vigueur et uniquement sur rendez-vous pris par téléphone au 03 81 81 33 14.

La présence des élèves qui accueillent habituellement les visiteurs est indispensable, afin de promouvoir l'établissement et faire part de leur expérience aux futurs élèves mais en raison du protocole sanitaire, les groupes accueillant seront réduits seulement à quelques participants(es).

« Nous proposons pour la prochaine rentrée, trois nouvelles formations inédites à savoir : une formation « Bac pro animation enfance et personnes âgées » débouchant sur des emplois d'animateur socioculturels pour exercer en maison de quartier, en périscolaire, en Ehpad, ou comme animateur territorial dans des quartiers ou des communes. Cette formation s'effectue en alternance », explique Jean-Baptiste Pelletier, professeur à la MFR.

## Agent immobilier

« Nous proposons également un « Bac pro de technicien de vente conseil en animalerie » et en troisième nouveauté, un « BTS NDRC » (négociateur de digitalisation de la relation clientèle) qui ouvre la porte du secteur d'agent immobilier en plus de responsable commercial », détaille-t-il.

Et bien sûr la MFR forme en continu des élèves en Bac pro SAPAT, en TCVA (technicien

vente alimentation et commerce), BTS MCO (management commercial opérationnel) ainsi que des formations adultes en reconversion et recherche d'emploi.

Jean-Baptiste Pelletier précise que « compte tenu des quelques cas contacts observés dans l'établissement et le manque de discipline de certains élèves quant au port du masque et le non-respect du protocole sanitaire, nous avons renforcé les mesures en vigueur et serons intransigeants quant à l'application de ces mesures. Les parents ont été contactés et informés que tout élève prit en défaut sera exclu de l'école pendant trois jours. Nous ne sommes pas prêts à interrompre les cours pour quelques élèves indisciplinés et nous y veillons au quotidien. La santé et l'apprentissage de tous, dépendent de chacun », conclut-il.

Prise de rendez-vous pour les portes ouvertes de ce samedi 6 février au 03 81 81 33 14.